



ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS PAR EXCELLENCE

AVIS DE CONTRIBUTION

On trouvera à la dernière page du "Bulletin," les détails des appels ci-dessous, lesquels sont dus et payables au Trésorier de la Société, où chaque membre est enregistré, le ou avant le jour de la dernière assemblée du mois d'août courant.

Contribution pour maladie, appel No 32.....	\$ 0 35
Contribution pour décès de sociétaire, appel No 24.....	0 55
Total.....	\$ 0 90

QUI A DROIT AUX SECOURS PENDANT LE MOIS D'AOÛT

Pour avoir droit aux secours pendant le mois d'août, il ne faut rien devoir à la Société, et il faut de plus que les 10 centins de contribution mensuelle du mois de juillet soient payés, ainsi que l'appel 31 pour contribution à la maladie, l'appel 23 pour contribution aux décès et l'appel 9 pour contribution aux décès d'épouses ; et cela le ou avant le jour de la première séance du mois d'août

Celui qui est malade doit faire sa demande de secours d'après la formule B qui se trouve à la page 123 des règlements, et l'adresser au Président, au bureau de la Société où il est enregistré, en ayant le soin de l'accompagner du certificat de son médecin constatant la date et la nature de sa maladie.

AVIS IMPORTANTS

Les Succursales qui ne tiennent que deux assemblées par mois sont par les présentes autorisées à changer la date actuel de leurs réunions pour toute autres plus en rapport avec les derniers amendements qui changent la date du paiement des contributions.

Pour avoir droit aux secours pendant le mois de septembre, il faudra ne rien devoir et que toutes les contributions du mois d'août soient payées pas plus tard que le jour de la dernière séance du mois d'août.

Par ordre

L.-P. ROBITAILLE,

Secrétaire, B. P.

NOMINATIONS

M. P. Bouffard, N. P., de la Succursale Champlain No. 1, a été nommé par le Bureau de Direction, assistant-secrétaire général au lieu et place de M. L.-P. Robitaille, nommé secrétaire-général.

Le comité de régie de la Succursale St-Jean-Baptiste No. 5 a fait les nominations suivantes :

- M. Jos. Blouin, 1er Vice-Président.
- M. Maxime Génois, 2ème Vice-Président.
- M. J.-L.-Odilon Proulx, Assistant-Trésorier.